



# PRÉFET DE L'EU

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Cabinet – Direction des Sécurités  
Bureau des droits à conduire  
et de la sécurité routière  
Section des droits à conduire

## DEMANDE D'ATTESTATION DE PROROGATION DE L'APTITUDE PHYSIQUE À LA CONDUITE DE VÉHICULES DE TRANSPORT DE PERSONNES RELEVANT DE LA CATÉGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE (EX CARTE VERTE)

Délivrée en application des articles R. 221-10 et R. 221-11 du code de la route et de l'arrêté ministériel du 31 juillet 2012 des affaires sociales et de la santé et du ministère de l'intérieur relatif à l'organisation du contrôle médical d'aptitude à la conduite d'un véhicule de transport de personnes, pour la conduite d'un véhicule de transport public de personnes

**Attention : cette démarche est à réaliser exclusivement par correspondance  
auprès de la préfecture du lieu de domicile**

Je soussigné (e),

NOM : .....

Prénoms : .....

né (e) le : ..... à .....

demeurant au .....

Code postal ..... Commune .....

Portable ..... Adresse de messagerie.....

ai l'honneur de solliciter la délivrance de l'attestation de prorogation de l'aptitude physique.

Fait à ....., le .....

Signature

### LISTE DES PIÈCES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

- le présent document dûment complété,
- la copie du Cerfa n°14880\*02 , intitulé **avis médical**, (délivré par un médecin agréé par la préfecture),
- la copie recto/verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, etc),
- la copie de votre permis de conduire, (avec le verso pour les titres numérisés),
- un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois, (Hors opérateurs téléphoniques et internet),
  - si hébergé : copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + attestation d'hébergement
- une photo d'identité,
- une enveloppe timbrée, libellée à votre nom et adresse,
- un justificatif de votre activité professionnelle :
  - une copie de votre contrat de travail de moins de 3 mois
  - ou - une copie de votre carte professionnelle (uniquement pour les détenteurs de cartes taxi, VTC ou autocars) + attestation de formation continue de moins de 5 ans
  - ou - une attestation professionnelle **récente délivrée par votre employeur** qui justifie que vous exercez un emploi dans le transport public de personnes (ambulance, ramassage scolaire, sapeurs pompiers, etc ...) avec le type de contrat et la date d'embauche (pour les CDD date de début et de fin **impérativement**)

### L'ENSEMBLE DES PIÈCES EST À ADRESSER PAR VOIE POSTALE À :

#### PRÉFECTURE DE L'EU

Bureau des droits à conduire et de la sécurité routière – Section des droits à conduire

ADRESSE POSTALE : boulevard Georges Chauvin – CS 40 011 – 27 020 Évreux Cedex

STANDARD : 02.32.78.27.27 -Internet : [www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)